

Définition d'une entreprise dite « innovante »

Hugo Raynaud

Bonjour Michel Grossetti, vous êtes directeur de recherche au CNRS. Vous êtes sociologue et membre du LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires). Vous avez enquêté sur la création d'entreprises dites « innovantes » et écrit « Entrepreneurs de circonstance : une enquête sociologique sur les fondateurs de start-up en France », article publié dans la *Revue de l'Entrepreneuriat* en 2016 et co-écrit avec Jean-François Barthe et Nathalie Chauvac. Première question, qu'est-ce qu'une entreprise dite « innovante » ?

Michel Grossetti

Bonjour Hugo. En sciences sociales, on ne sait pas définir ce qu'est vraiment une entreprise innovante. Dans notre enquête, nous nous sommes appuyés sur le fait que certaines entreprises étaient hébergées dans des pépinières ou dans des incubateurs, des dispositifs destinés à aider ces entreprises dites « innovantes ». D'autres avaient obtenu des subventions en innovation. En définitive, nous nous sommes appuyés sur le fait qu'elles avaient été reconnues « innovantes » par des dispositifs publics.

Hugo Raynaud

Ce n'est donc pas un terme avec un statut légal. C'est vous qui avez désigné ces entreprises ainsi.

Michel Grossetti

Nous nous sommes basés sur ce critère, sur le fait qu'elles avaient été reconnues par une instance publique comme étant « innovantes ».

Le profil des fondateurs d'entreprise

Hugo Raynaud

Vous avez enquêté sur les créateurs d'entreprise. Qui sont-ils ?

Michel Grossetti

Nous pouvons distinguer deux grands types parmi ces fondateurs d'entreprise. Nous avons plutôt étudié le premier, majoritairement composé de personnes ayant une formation technique, c'est-à-dire des ingénieurs, des chercheurs, ou encore des cadres dans des domaines techniques. Ils créent ces entreprises innovantes plutôt en cours de carrière.

À la fin de notre étude, nous avons vu émerger un autre profil, le second type, qui est plutôt constitué de jeunes diplômés issus de formations de commerce ou de gestion. Ceux-ci se lancent dans la création d'entreprise assez rapidement après la fin de leurs études, parfois même avant l'obtention de leur diplôme.

Hugo Raynaud

Quels profils reviennent le plus souvent dans les cas que vous avez étudiés ?

Michel Grossetti

Nous avons pu observer des profils assez différents. Ceux que nous avons étudiés sont plutôt des hommes, et ce pour différentes raisons. D'abord parce que ce sont des gens qui ont des formations d'ingénieur ou des formations techniques, qui sont des milieux plutôt masculins. Ensuite, pour se lancer dans la création d'entreprise, il faut avoir des disponibilités que les femmes ont, malheureusement, moins souvent que les hommes.

Les participants étaient donc majoritairement des hommes en milieu de carrière, avec une expérience salariée déjà relativement importante. Ils se lancent pour différentes raisons dans la création d'entreprise. Pour le deuxième profil, nous avons plutôt affaire à des jeunes diplômés. Il y a un peu plus de femmes dans cette seconde catégorie mais cela reste quand même très masculin.

Hugo Raynaud

J'ai noté que, parmi les créateurs d'entreprise que vous avez étudiés,

93 % étaient des hommes. Constate-t-on une évolution vers plus de femmes ou bien reste-t-on dans ce schéma, encore aujourd'hui ?

Michel Grossetti

Cela reste encore très masculin. Cependant, certaines entreprises sont aujourd'hui créées par des personnes ayant plutôt suivi des formations de commerce ou de gestion. Dans ce cas de figure, il y a plus de femmes parce que le rapport entre hommes et femmes dans ces formations est plus équilibré que dans les formations techniques.

Le parcours des fondateurs d'entreprise avant la création de leur structure

Hugo Raynaud

Que faisaient ces personnes avant la création de leur entreprise ?

Michel Grossetti

Les premiers, ceux que nous avons le plus étudiés, étaient en général des salariés avec une expérience de développement technique, voire de gestion de services techniques. Ils décidaient de créer leur entreprise en cours de carrière. Dans le deuxième cas, que nous avons moins étudié, ce sont plutôt des jeunes diplômés qui rentrent dans la vie active en créant des entreprises. Ils ont parfois eu une expérience salariée assez brève, de quelques années, avant de se lancer dans cet exercice.

Les objectifs des fondateurs d'entreprise interrogés

Hugo Raynaud

Dans quel but veulent-ils créer leur entreprise ?

Michel Grossetti

Les premiers sont des personnes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel à un moment de leur carrière. Cela peut venir du fait qu'ils ont été licenciés, tout simplement, ou qu'ils sont menacés de l'être, ou encore qu'ils se sentent en situation d'insécurité professionnelle. Ils envisagent soit de changer d'entreprise, soit de chercher un nouvel emploi, parfois même dans un autre secteur.

La création d'entreprise apparaît comme une solution parmi d'autres pour avancer dans leur carrière. Parmi ceux-là, il y a aussi des personnes qui ont des idées techniques et qui ne voient pas la possibilité de les réaliser dans l'entreprise qui les emploie. Ils sont insatisfaits et finissent par décider de partir pour faire aboutir leurs idées.

Par contre, j'ai l'impression que dans le cas des plus jeunes, les personnes qui s'engagent juste après leur diplôme, c'est plutôt l'idée de créer une entreprise en soi qui les motive, avec peut-être la mythologie des start-up qui est plus présente chez eux.

La création d'entreprise, un pari risqué ?

Hugo Raynaud

Créer sa propre entreprise est souvent un pari risqué. Beaucoup des fondateurs travaillent toujours pour une autre entreprise en parallèle.

Michel Grossetti

Pour les premiers, comme ils sont déjà salariés, il y a évidemment une prise de risque. Même s'ils sont licenciés ou menacés de l'être, ce sont en général des personnes qui ont une formation technique et des compétences qui leur permettraient de retrouver un emploi salarié assez facilement. Avec tous les aléas que cela peut présenter, créer une entreprise est donc évidemment une prise de risque pour eux.

En même temps, nous pouvons remarquer que ce sont des personnes qui peuvent prendre ce risque. Ce sont des cadres qui ont des moyens financiers personnels ou familiaux. Ils ont aussi des compétences qui leur permettraient de retrouver un emploi si jamais les choses se passaient mal.

Les mythes sur la création d'entreprise

Hugo Raynaud

Nous sommes bien loin des cas comme Bill Gates ou Mark Zuckerberg.

Michel Grossetti

Pas complètement en réalité. Par exemple, pour le premier type que nous avons évoqué, ce sont des gens qui ont une formation technique. Bill Gates et Mark Zuckerberg étaient des informaticiens, donc ce sont des formations du même type. Simplement, dans les cas très célèbres que l'on vient de citer, la création d'entreprise intervient assez rapidement après la fin des études, après l'obtention d'un diplôme ou même avant dans le cas de Zuckerberg.

Au contraire, certains des créateurs d'entreprise que nous avons interrogés sont plutôt des gens qui ont déjà une carrière de salarié dans des grands groupes industriels. C'est en cela qu'ils se différencient un peu de ces figures mythiques.

Hugo Raynaud

Dans les cas en France, nous sommes bien loin du mythe du créateur unique.

Michel Grossetti

Nous avons vérifié cela dans notre enquête mais c'est un fait que l'on connaît déjà à travers de nombreuses études sur la création d'entreprise. En réalité, les situations dans lesquelles le fondateur de l'entreprise est tout seul, avec cette figure du fondateur héros qui a une vision un peu particulière de l'avenir, représentent une minorité. En fait, souvent, il s'agit d'associations entre plusieurs personnes, de deux jusqu'à cinq ou six dans notre enquête, qui se mettent d'accord pour créer une entreprise autour d'un projet technique ou d'un projet économique.

Les relations entre fondateurs d'entreprise

Hugo Raynaud

Finalement, ce sont des personnes avec des profils similaires. Peut-on dire « qui se ressemble s'assemble » ?

Michel Grossetti

Souvent, lorsque les personnes s'associent pour créer une entreprise, elles se connaissent déjà. Elles ont déjà des relations interpersonnelles entre elles. Évidemment, ces relations s'appuient beaucoup sur une histoire commune, que ce soit à l'époque de leurs études ou dans une première expérience salariée. Ce sont donc des relations d'études ou des relations professionnelles. Dans certains cas, nous avons aussi pu observer des relations familiales.

Même lorsque les créateurs d'entreprise sont seuls, c'est-à-dire quand ils sont le fondateur ou la fondatrice unique, ils s'appuient énormément sur les relations professionnelles ou amicales qui les entourent. On ne crée donc jamais vraiment une entreprise tout seul.

La méthode de travail de Michel Grossetti et de son équipe

Hugo Raynaud

Votre enquête est un travail de recherche. Comment avez-vous fait pour obtenir tous ces résultats ?

Michel Grossetti

Par des entretiens assez approfondis avec des fondateurs d'entreprise. Au départ, nous voulions vérifier une hypothèse de recherche, qui était que les relations interpersonnelles comptaient considérablement dans la création d'une activité économique, comme peut l'être une entreprise de ce type-là. Pour vérifier cela, nous avons repéré des entreprises dites « innovantes » en surveillant les dispositifs destinés à les aider. Puis, nous

avons contacté les fondateurs et pour chaque entreprise, nous avons essayé d'avoir plusieurs témoignages.

Il y a souvent plusieurs fondateurs. Il est donc facile d'avoir les deux histoires, ou plutôt, la même histoire racontée par deux personnes différentes. Mais parfois, nous avons demandé aux responsables de l'incubateur ou de la pépinière, à des premiers salariés, ou à des stagiaires qui avaient été recrutés.

L'objectif était d'avoir toujours plusieurs regards sur chaque histoire. Nous avons une centaine d'histoires au total, mais cela représente à peu près le double d'entretiens réalisés. Nous transformions ces entretiens assez longs, d'environ deux heures, en histoire synthétique sur l'entreprise. Nous faisons relire ces histoires aux personnes afin qu'elles puissent corriger, en choisissant éventuellement des passages à ne pas renvoyer à tout le monde. Par exemple, un des fondateurs nous avait dit des choses qu'il n'avait pas dites aux autres participants.

Nous avons essayé de respecter au mieux les rapports entre les personnes. Cette approche nous permettait d'avoir une information assez précise, qu'ensuite nous pouvions analyser soit qualitativement, soit au moyen de codages qui permettaient de faire des statistiques par la suite. Avec notre méthode, nous pouvions repérer les profils des fondateurs mais aussi la façon dont ils mobilisaient des relations interpersonnelles dans l'accès à des ressources.

Nous pouvions également comprendre l'évolution du projet de l'entreprise au fil des années. Nous nous sommes aussi intéressés à d'autres aspects qui ont fait l'objet d'autres publications.

Le monde de l'entrepreneuriat en France

Hugo Raynaud

Qu'est-ce que cette étude révèle sur le monde de l'entrepreneuriat en France ?

Michel Grossetti

Nous pouvons constater la présence de beaucoup de petites entreprises créées autour d'innovations, qui ont été repérées comme telles, souvent

avec des brevets ou des aspects techniques bien identifiés. Pour autant, elles ne ressemblent pas du tout à des succès phénoménaux comme ceux qui sont toujours mis en avant. Je dirais que l'entrepreneuriat en France est un monde d'innovateurs ordinaires qui créent de petites structures.

En moyenne, au bout de cinq ans, ces entreprises ont créé une dizaine d'emplois. Il s'agit d'un bon résultat, mais ce n'est pas non plus ce qui permettra de résorber le chômage en France.

En définitive, nous sommes face à quelque chose d'assez ordinaire, banal mais pas inintéressant, qui est un peu décalé par rapport à la mythologie que l'on entend partout et qui se construit autour de cette figure de la start-up.

La réalité de la « start-up nation »

Hugo Raynaud

Enfin, est-ce cela la réelle « start-up nation » ?

Michel Grossetti

L'expression « start-up nation » est un slogan politique. Elle ne peut donc pas représenter une réalité sociale complexe. Il s'agit d'un slogan qui vise à défendre un certain point de vue sur l'économie et sur l'activité sociale en général. Par contre, nous pouvons constater qu'il y a des entreprises innovantes, qu'elles créent des emplois et qu'elles survivent un peu plus que les autres parce qu'elles sont plus soutenues par les pouvoirs publics. Elles ne diffèrent pas tant que cela des entreprises plus ordinaires.

D'ailleurs, nous avons intitulé le livre qui synthétise cette recherche *Les Start-up, des entreprises comme les autres ?*, avec un point d'interrogation, mais nous aurions aussi bien pu le remplacer par un point d'exclamation.

Remerciements

Hugo Raynaud

Entretien avec Michel Grossetti – Mondes Sociaux

Merci beaucoup Michel Grossetti pour votre intervention et pour votre éclairage sur cet article. C'était un podcast réalisé pour le magazine *Mondes Sociaux*. Merci encore et à bientôt.

Michel Grossetti

Merci Hugo.